

Aussaresses vu par Unité Radicale



Le 28/5/2001, un militant d'Unité radicale, C. Bouchet, dénonçait à sa manière le général Aussaresses sur le site de son organisation: "Je ne ferai pas le reproche au général Aussaresses d'avoir torturé, je ne lui ferai pas le reproche d'en avoir parlé, je lui ferai par contre le reproche de ne pas avoir su transmettre ses valeurs à sa famille."

En effet ce qui semble vraiment choquer le leader de Nouvelle résistance c'est que "depuis qu'ils le savaient ancien tortionnaire ses enfants et petits-enfants avaient rompus avec lui." En effet une des filles du général a affirmé sans ambages dans une tribune du *Monde* que son père était un aliéné. Et Boucher s'en étrangle: "Y a-t-il quelque chose de pire, de plus abject, que de voir des enfants - ou des petits-enfants - se retourner contre leur géniteur ou contre leur aïeul pour la seule raison qu'ils ont été parfaitement conditionnés, formatés, par l'idéologie dominante? Le général Aussaresses, a participé à des opérations visant à réduire un terrorisme particulièrement meurtrier. À ce titre il a torturé, à ce titre il a ordonné des exécutions sommaires... J'ai pour ma part du mal à voir où il était en tort, où il était coupable... Le FLN alors assassinait, violait, incendiait, torturait et il aurait fallu traiter les assassins, les violeurs, les incendiaires, les sadiques, ainsi que leurs complices, avec toute l'humanité dont on était capable, leur garantir tous leurs droits démocratiques, les incarcérer dans des prisons douillettes. La torture a permis d'éviter la commission de nouveaux crimes, la corvée de bois a permis d'éviter l'engorgement des tribunaux et des prisons et l'éventuel laxisme de la magistrature."

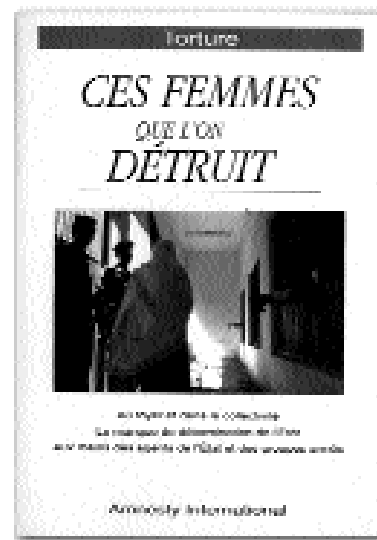
Rappelons que la une du dernier numéro de *Nouvelle Résistance* était consacrée à la juste lutte des Palestiniens où l'organisation y voit un noble combat contre le colonialisme sioniste et américain. Le colonialisme français semble visiblement plus acceptable.

"Ces femmes que l'on détruit"

Le 6 mars, lors d'une conférence de presse, Amnesty International présentait son rapport sur la torture des femmes dans le monde: "Torture. Ces femmes que l'on détruit".

Selon l'organisation, la torture concerne 20 % des femmes dans le monde. À titre d'exemple, 40 % des femmes font l'objet de violences en Inde. Une femme est battue toutes les quinze secondes. Les groupes défavorisés, les travailleuses domestiques issues de l'immigration, entre autres, ou les communautés minoritaires sont plus spécifiquement touchés. Les tortures infligées — sexuelles (viol collectif, mutilations génitales), physiques (brûlures au vitriol par exemple) et psychologiques — ont lieu aussi bien à leur domicile qu'au sein de leur communauté; elles peuvent donc être le fait d'un mari, d'un père, d'un employeur, mais également des agents de l'État, de membres de groupes armés en lutte contre le gouvernement...

Invitée à participer à la conférence, Tina Kieffer, rédactrice en chef de *Marie-Claire*, a brièvement commenté le sondage CSA, réalisé pour Amnesty International et publié dans son magazine, sur ce que pensent les Français de la torture envers les femmes. Pour 25 % d'entre nous, la torture est tolérable (pour faire parler une terroriste, par exemple, on peut avoir recours aux décharges électriques); pour 56 % l'entourage familial est cité comme premier tortionnaire: l'information est donc bien passée; en effet, 400 femmes meurent chaque année, en France, des suites de violences domestiques. Mais si les Français trouvent encore des excuses à la torture... pas Amnesty International qui, en insistant sur le mot "torture", rappelle que ces actes ne sont ni immuables, ni coutumiers, ni habituels et qu'on peut y mettre un terme. En France,



Viviane Monnier, déléguée de la Fédération nationale Solidarité Femmes, nous rappelle qu'1,6 million de femmes, chaque année, sont victimes de violences de la part de leur partenaire, et qu'une sur deux est tuée par son conjoint (chiffres européens); les violences en famille n'ont rien à envier aux tortures qui se passent à l'autre bout du monde.

Pour Agnès Callamard, auteure du rapport et membre de la commission femmes d'Amnesty International, les États sont responsables. Il faut en priorité lutter contre une discrimination sexuelle, acceptée par la société, et pourtant à la base du processus conduisant à la torture des femmes.

Marc Théobald

* **À lire**, les autres rapports d'Amnesty International: "La torture ou l'humanité en question", "Enfants torturés, des victimes trop souvent ignorées" et "Torture. Pour en finir avec le commerce de la souffrance".

Pour participer

Pour participer vous aussi à la campagne "Pour un monde sans torture", lancée en octobre 2000, rendez-vous sur le site <http://www.stoptorture.org> qui donne accès aux informations que possède Amnesty International sur la torture et vous propose de vous inscrire pour recevoir des avis de mobilisation pendant la campagne.

- Renseignements sur l'adhésion au Mouvement, pour la France: 76, bd de la Villette, 75 940 Paris Cedex 19. Tél. +33 1 53 38 65 65
- Si vous habitez un pays non francophone ou s'il n'y a pas de bureau d'Amnesty International dans votre pays, écrivez au Secrétariat international de Londres: 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW Royaume-Uni. Tél. +44 20 7413 55 00